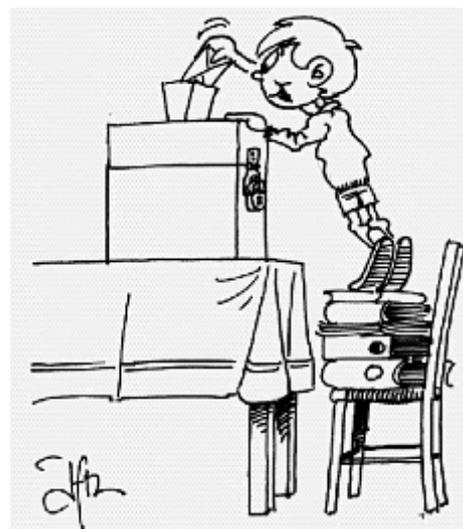


	Ordre du jour	Classe
<p>1^{er} Conseil des Enfants</p> <p>vendredi</p> <p>14 octobre 2011</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accueil des nouveaux délégués 2. Signature du contrat de délégué 3. La charte 4. la fiche de présentation des délégués 	

Isabelle Dugué, maîtresse G du réseau a assisté au conseil.

1. Accueil des nouveaux délégués

Patrick et Bertrand ont félicité les nouveaux délégués. Chacun s'est présenté, a dit pourquoi il voulait être délégué. Les CP et les plus grands ont su parfaitement s'exprimer devant le groupe. Les élèves ont, semble-t-il, parfaitement choisi leurs représentants.



2. Signature du contrat de délégué

Comme chaque année, les délégués se sont engagés à :

- venir à chaque réunion
- être à l'heure
- ne pas oublier leur cahier
- respecter la parole des camarades de leur classe et celle des autres délégués

3. Lecture de la Charte

Votre délégué a emporté un exemplaire de la charte. Elle devra être discutée et signée par chaque élève des classes.

MAIS ATTENTION : déjà 2 points très importants à discuter, à respecter.

« On ne court pas sous le préau »

« On ne fait pas de bagarres »

L'interdiction de se bagarrer n'est pas dans la charte. C'est tellement évident qu'il est inutile de l'écrire. C'est tout simplement INTERDIT !

4. La présentation des délégués

Les délégués devront avoir rempli leur fiche de présentation pour le prochain conseil. Merci aussi de remplir l'autorisation parentale pour pouvoir prendre la photo du nouveau conseil des enfants.

Compte rendu allégé pour les CP et les CE1

- Les nouveaux délégués ont été accueillis par Patrick et Bertrand.

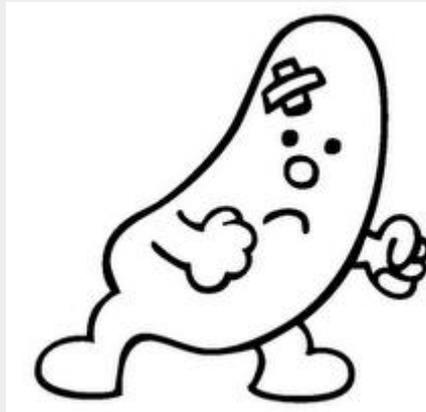
Tous les CP ont su parfaitement se présenter. Bravo !

- Les élèves de chaque classe devront signer la charte.

ATTENTION :

il est interdit de courir sous le préau.

On ne joue pas à la bagarre !



- Les délégués doivent remplir leur fiche de présentation pour le prochain conseil. Demandez de l'aide à papa, maman, les frères et sœurs ou venez voir Patrick ou Bertrand.

Prochain conseil

18 novembre 2011